

# Demande d'autorisation spéciale de travaux compris dans le périmètre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

(travaux non soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme, articles L 642-1, D 642-11 et suivants du code du patrimoine.)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous reporter à la notice (CERFA n° 51535#01) pour la demande d'autorisation spéciale de travaux compris dans le périmètre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

## CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE DU LIEU DU PROJET

**AZ**

\_\_\_\_\_ département (n°INSEE) \_\_\_\_\_ commune (n°INSEE) \_\_\_\_\_ année n° dossier

date de réception de la demande

date de réception des pièces manquantes

date d'échéance du délai d'instruction

### 1. DEMANDEUR

**Vous êtes un particulier**

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

**Vous êtes un personne morale**

Le siège social se situe t-il en France  à l'étranger

Dénomination : ..... Raison sociale : .....

N°SIRET : \_\_\_\_\_ Catégorie juridique \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale:

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

**Coordonnées du demandeur**

Vous habitez en France  à l'étranger

Adresse (numéro, voie ou lieu-dit) :  
.....

.....

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_ Commune : .....

.....

Pays : .....

Division territoriale : .....

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :

Le correspondant habite en France  à l'étranger

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

OU

Raison sociale : .....

Adresse (numéro, voie ou lieu-dit) :  
.....

.....

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_ Commune : .....

.....

Pays : .....

Division territoriale : .....

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante:  
.....

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

# Demande d'autorisation spéciale de travaux compris dans le périmètre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

(travaux non soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme, articles L 642-1, D 642-11 et suivants du code du patrimoine.)

## 2. TERRAIN

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Désignation</b> | Adresse (numéro, voie ou lieu-dit) :<br>.....<br>.....   |
|                    | Code postal : ____ BP : ____ Cedex : ____ Commune : .....                                      |
|                    | Références cadastrales (section et numéro de la ou des parcelle(s):<br>.....<br>.....<br>..... |
|                    | Superficie de la ou des parcelle(s) en (m <sup>2</sup> ) :<br>.....                            |

## 3. PROJET

### 3.1 Constructions

(cochez la ou les cases correspondantes)

- Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
- Construction nouvelle de moins de 12 m de hauteur et dont la surface hors œuvre brute ne dépasse 2 m<sup>2</sup>
- Travaux sur construction existante
- Autres annexes à l'habitation
- Clôture:

### 3.2 Autres

(cochez la ou les cases correspondantes)

- Aire de stationnement, dépôt de véhicules et garage collectif de caravanes
  - Contenance (nombre d'emplacements):
- Travaux d'affouillement ou d'exhaussement du sol
  - Superficie (en m<sup>2</sup>):
  - Profondeur (pour les affouillements) (en m)
  - Hauteur (pour les exhaussements) (en m)
- Piscine (non couverte)
- Coupe et abattage d'arbres
- Modification ou suppression d'un élément protégé par une délibération du conseil municipal
- Ouvrage d'infrastructure
- Modification de voie ou espace public
- Installation de mobilier urbain ou d'œuvre d'art
- Plantation effectuée sur voie ou espace public
- Ouvrage et accessoires de lignes de distribution électrique:

### 3.3 Description de votre projet ou de vos travaux:

.....

## Demande d'autorisation spéciale de travaux compris dans le périmètre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

(travaux non soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme, articles L 642-1, D 642-11 et suivants du code du patrimoine.)

### 4. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE (aucune autre pièce ne pourra vous être demandée)

| PIÈCES  | FONCTION DE LA PIÈCE   |
|---|--|
| <b>4.1 Constructions</b>  |  |
| <b>1 - Un plan de situation</b>   | Ce document fait apparaître la localisation du terrain objet des travaux.  |
| <b>2 - Un plan de masse</b>   | Ce document est coté dans les trois dimensions et fait apparaître :<br>- les cotes de niveau du terrain avant et après travaux :<br>- les constructions, la végétation, les éléments paysagers existants.  |
| <b>3 - Un plan de façades</b>   | Ce document représente l'aspect extérieur de la construction.<br>Il fait apparaître les modifications projetées sous la forme :<br>- état existant :<br>- état projeté.  |
| <b>4 - Une notice</b>   | Ce document indique les matériaux utilisés et les modes d'exécution des travaux.   |
| <b>5 - Justificatif du dépôt de la demande de permis de démolir</b>                       | Le cas échéant.  |
| <b>4.2 Autres</b>   |  |
| <b>1 - Un plan de situation</b>   | Ce document fait apparaître la localisation du terrain objet des travaux.  |
| <b>2 - Un plan de masse</b>   | Ce document fait apparaître :<br>- les cotes de niveau du terrain avant et après travaux :<br>- les constructions, la végétation, les éléments paysagers existants :<br>- en cas d'aménagement du terrain, le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite du terrain. |
| <b>3 - Un plan de coupes longitudinale(s) et transversale(s)</b>                          | En cas de modification du profil du terrain :<br>- précise l'implantation de l'ouvrage (infrastructure, piscine, affouillement ou exhaussement de sol) par rapport au profil du terrain<br>- indique l'état initial et l'état futur.   |
| <b>4 - Une notice</b>   | Ce document indique les matériaux utilisés et les modes d'exécution des travaux. Elle explique également les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages.  |
| <b>5 - Deux documents photographiques</b>   | Situent visuellement le terrain respectivement dans l'environnement proche et, sauf impossibilité justifiée, dans le paysage.<br>Les points et les angles de prises de vue seront reportés sur le plan de situation et le plan de masse.   |
| <b>6 - Un plan des espaces libres et des aménagements</b>                                 | Indique les plantations à conserver ou à créer.<br>Indique l'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.  |
| <b>7 - Autorisation de défrichement (articles L. 311-1 ou L. 312-1 du code forestier)</b> | Produire la lettre du préfet indiquant que le dossier de demande est complet.  |

### 5. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

J'atteste avoir qualité pour faire la présente demande<sup>1</sup>.

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

|           |  |
|-----------|--|
| À<br>DATE | SIGNATURE ET IDENTIFICATION DU DEMANDEUR |
|-----------|--|

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre:

<sup>1</sup> Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :  
- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;  
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;  
- vous co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;  
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.